

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de :

- **permis d'urbanisme**
- ~~— permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~— permis d'urbanisation~~
- ~~— modification du permis d'urbanisation~~
- ~~— certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est l'**Administration communale de WAREMME**
~~demeurant~~/ dont les bureaux se trouvant rue Joseph Wauters, 2 à 4300 WAREMME

Les biens concernés sont situés à Waremmme, rue des Prés, 43 et rue des Combattants et cadastrés 1ère division, section C° 272 h3, l3, m3, t, x2, z2, 894 b3 et 895 r4

Le projet consiste en l'**aménagement d'un chemin cyclo-pédestre et d'un espace de loisirs et de détente** et présente les caractéristiques suivantes : Ce projet implique une modification de la voirie communale et l'**application du décret voirie** (enquête publique réalisée conformément aux modalités prévues aux articles D.VIII.7 et suivants du CoDT, conformément à l'article D.IV.41, alinéa 4 du même Code).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : **Ville de Waremmme – Service de l'Urbanisme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME,**

- **les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h sur rendez-vous.**
- **les samedis 27/06/2026, 04/07/2026, 11/07/2026 et 22/08/2026 de 9h à 12h sur rendez-vous** (celui-ci doit être pris 24 heures à l'avance auprès de M Alain HOSTE au 019/67.99.28 ou par mail alain.hoste@waremme.be).

L'enquête publique est ouverte le **24/06/2026** et clôturée le **24/08/2026**.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- **par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : Ville de Waremmme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.**
- **par courriel électronique, à l'adresse suivante : alain.hoste@waremme.be**
- **par remise auprès du Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremmme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période auprès du Service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête publique.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **24/08/2026 à 15 h** au Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremmme.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est M. Alain HOSTE dont le bureau se trouve rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.

Le Directeur général,

Stéphane LECLERCQ

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

Raphaël DUBOIS